

Section Paris

Assemblée générale du 30 janvier 2014

Edito

A QUELQUES JOURS de l'assemblée générale de la section de Paris, qui rassemble les adhérents des différents sites franciliens, il nous est apparu utile de faire le point sur des sujets qui les intéressent particulièrement et tracer des perspectives pour l'année qui vient. En effet, le retour à l'administration centrale après un séjour à l'étranger est souvent l'occasion de s'investir dans les activités militantes. Pour de nombreux lauréats de concours, la première affectation dans l'administration offre la possibilité d'un premier contact avec les syndicats. Le vivier de militants nouveaux ou confirmés est donc là et nous souhaitons l'animer de manière plus active encore en 2014, en diffusant davantage l'information (organisation d'heures mensuelles d'information) et en offrant aux adhérents la possibilité de se former et de siéger dans les différentes instances de dialogue social. L'intégration de nouveaux militants témoigne de la vitalité de notre démocratie interne et permet de voir l'avenir sereinement, avec l'émergence d'une nouvelle génération de responsables syndicaux.

Ceux d'entre vous qui ne nous ont pas encore rejoints et qui s'interrogent sur le déroulement de carrière, les rémunérations, le temps et les conditions de travail, ou qui se trouvent dans une situation de souffrance au travail, ne doivent pas hésiter à consulter régulièrement notre site internet, à nous appeler ou à frapper à la porte de notre permanence du 57 boulevard des Invalides où plusieurs permanents sont à leur écoute. Ils peuvent également assister aux réunions de section, ouvertes aux sympathisants, avant, nous l'espérons, de s'engager à nos côtés !...

Rédacteurs : Nathalie Berthy, Thierry Duboc

Conception : Nadine Monchau

CFDT-MAE :

- 57, bd des Invalides - 75700 Paris
Tél. 01 53 69 36 99 - Fax 01 53 69 37 34
- 11, rue de la Maison Blanche - 44035 Nantes
Tél. 02 51 77 25 81 - Fax 02 51 77 26 21

Issn 2259-6453



Sommaire :

- Édito page 1
- Rapport d'activité 2013 page 2-3
- Orientations 2014 page 3-4

Rapport d'activité 2013

L'ACTIVITÉ DE LA SECTION s'est organisée autour de deux assemblées générales (29 janvier - élection du bureau - et 19 juin - désignation des délégués au congrès du syndicat) et de dix réunions des adhérents et sympathisants, tantôt au Quai d'Orsay (12 février, 19 mars, 16 avril, 4 juin, 15 octobre et 3 décembre), tantôt à Convention (7 mars, 4 avril, 7 mai et 17 septembre), tantôt à la Courneuve (21 février).

Ces réunions ont permis de fournir aux adhérents des informations de première main sur les principaux dossiers revendicatifs en discussion dans les réunions de dialogue social et dans les instances formelles (comités techniques, CHSCT, comité d'action sociale). Elles ont aussi permis de recueillir les témoignages des adhérents et d'évoquer avec eux les questions de proximité. L'année 2013 a été marquée pour la section de Paris, en 2013, par trois dossiers principaux.

En 2013 la CFDT finit par obtenir un vrai dialogue social de proximité

Le syndicat CFDT-MAE revendique depuis plusieurs années la mise en place d'instances de dialogue social compétentes pour les agents parisiens, sur le modèle de ce qui existe depuis longtemps à Nantes (comité technique et CHSCT).

Après plusieurs années de refus puis de tergiversations de la part des DGA successifs et la perspective des élections professionnelles de fin 2014 approchant à grands pas, le syndicat s'est décidé à mettre les bouchées doubles. Nous nous sommes adressés directement au ministre lors de la rencontre en bilatéral du 27 novembre 2012 puis lors du comité technique ministériel du 16 mai 2013. Comme cela ne semblait pas suffisant, nous avons pris l'initiative, avec l'aide de la

CGT) de faire organiser par l'administration un comité technique ministériel consacré uniquement aux questions franciliennes. Ce CTM, qui s'est tenu le 1^{er} octobre 2013 sur un ordre du jour proposé par la CFDT et avec des représentants du personnel exclusivement franciliens, a débattu évidemment de l'architecture du dialogue social à Paris mais également du régime indemnitaire pour les agents affectés à l'administration centrale, de la politique immobilière du MAE à Paris, des locaux syndicaux, du parc automobile... La preuve ayant été apportée de l'utilité d'un dialogue social de proximité, le ministre a proposé aux organisations syndicales, lors du CTM suivant, d'instituer un comité technique d'administration centrale, compétent pour Paris et Nantes, un CHSCT de proximité pour les sites franciliens tout en maintenant le CHSCT spécial à Nantes. La CFDT a accepté cette proposition et ses sections de Paris et de Nantes doivent maintenant se mettre en ordre de marche pour les élections de décembre 2014 lors desquelles seront élus les dix représentants du personnel dans le nouveau CT d'administration centrale.

Prise de conscience en 2013 sur la question du temps de travail dans les services parisiens

Alors qu'il semblait acquis que la question du temps de travail à l'administration centrale ne posait plus de problème, à la différence des postes à l'étranger, 2013 a été marquée par une prise de conscience : après cinq ans de RGPP, de diminution des effectifs sans véritable réflexion sur les missions et les méthodes de travail.

- A l'initiative de l'administration une expérimentation a été lancée début 2013 dans les directions NUOI, DAOI et plus récemment DAM, visant à concilier vie professionnelle et vie personnelle. La CFDT a

demandé que cette expérimentation donne lieu à une évaluation basée sur des données statistiques et pas seulement sur le ressenti de l'encadrement intermédiaire.

- Des échanges avec les adhérents lors des réunions de section tenues au Quai d'Orsay il est ressorti que plusieurs collègues en fonction dans les directions géographiques se plaignent que leur hiérarchie les incite fortement à ne pas prendre tous leurs congés et à épargner plutôt sur leur compte-épargne temps (CET). Les militants CFDT ont rappelé que le CET n'est pas une obligation et que la hiérarchie ne peut en aucun cas refuser aux agents de prendre leurs congés. Les collègues concernés ont été invités à faire parvenir leurs témoignages, anonymisés au besoin, à l'adresse générique du syndicat.
- A l'occasion des débats en réunion de section, il est apparu que certains services sont dépourvus de règlements intérieurs (RI ARTT) ou que ceux-ci ne sont pas appliqués. Les cabinets ministériels sont dépourvus de RI, les agents sont dissuadés de badger. La CFDT a demandé une mise à plat des règlements intérieurs ARTT à l'administration centrale, l'objectif étant de revenir aux bonnes pratiques en trouvant des solutions simples, telles que l'application des horaires variables pour tous les collègues.

Cantines, affaires sociales et primes d'administration centrale

Les autres sujets revenus fréquemment à l'ordre du jour des réunions de la section concernent :

- **les cantines, sujet de proximité par excellence** : les agents sont, en règle générale, satisfaits de la suppression du « menu malin » depuis le renouvellement du marché. Le pain est redevenu gratuit. La réno-

vation de la cantine du Quai d'Orsay est prévue prochainement et une cafétéria sera installée au sous-sol du Quai d'Orsay. Une commission restauration a été mise en place par la DPS, dont une première réunion s'est tenue en fin d'année.

- **les affaires sociales** : les réunions de la section de Paris ont été l'occasion de préparer et de débriefer au sujet des réunions du comité d'action sociale et du conseil d'administration de l'ADOS. Il a été aussi question de la baisse tendancielle des subventions versées aux associations à caractère social, notamment l'AACS.
- **le régime indemnitaire** : la politique des primes au mérite a aggravé des écarts de rémunération et entraîné des injustices puisque certains corps (comme les agents de catégorie C, les ASIC, les SESIC, les agents contractuels...) n'y ont pas droit. Si la CFDT n'est pas hostile à la reconnaissance des fonctions exercées par les agents, elle n'apprécie pas le flou lié aux conditions d'attribution de cette part F. En ce qui concerne la part résultats, la CFDT-MAE revendique depuis 2009 l'abandon des primes au mérite, ce dispositif présentant des risques d'arbitraire. La section de Paris restera vigilante lors de la mise en place en 2014 ou en 2015 du nouveau régime indemnitaire

La plupart de ces réunions a donné lieu à des comptes rendus qui ont été adressés aux adhérents parisiens et publiés sur la page de la section de Paris sur le site internet du syndicat. La communication de la section Paris a été marquée également :

- **par la mise à jour régulière des panneaux d'affichage** sur les quatre sites franciliens (Convention, Quai d'Orsay, Invalides et La Courneuve),
- **par la participation de permanents et de militants aux réunions d'information et les rencontres avec les collègues organisées à La Courneuve** pour les stagiaires de l'Institut diplomatique et consulaire (5 avril) et pour les lauréats de concours (24 juin et 3 octobre),
- **par des tractages réguliers** aux portes du ministère soit sur des questions revendicatives (fonction documentaire à la DCP, tableaux de vocations à l'étranger, pouvoir d'achat / corps de catégorie C) soit pour distribuer la Lettre du Syndicat CFDT-MAE (janvier, février-spéciale ADOS et septembre).

En conclusion, 2013 a été l'année de la maturité pour la section CFDT-MAE de Paris : le calendrier des réunions régulières a été tenu, une avancée décisive a été obtenue sur la question du dialogue social de proximité et des assurances ont été obtenues de la part de la DRH sur la nécessaire mise à plat des questions liées au temps de travail.

Orientations 2014

L'ANNÉE 2014 sera marquée, pour la section CFDT-MAE de Paris par la préparation des élections au comité d'administration centrale. L'activité revendicative poursuivra les axes définis en 2013 et la campagne électorale s'appuiera sur les bonnes pratiques syndicales mises en place en 2013 (réunions régulières, information des adhérents et des salariés), qui seront poursuivies, développées et complétées par un programme ambitieux de formation syndicale.

Action revendicative dans le prolongement de 2013

En 2014 l'expérimentation sur la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle touchera à sa fin. La CFDT veillera à ce que l'évaluation débouche sur des mesures concrètes étendues aux autres services du ministère à Paris. La mise à plat des règlements intérieurs ARTT, obtenue par la CFDT lors du comité technique ministériel du 1er octobre 2013, doit débiter le 27 janvier 2014. La CFDT veillera à ce qu'aucun service ne soit dépourvu de RI ARTT. La CFDT veillera à ce que les **cabinets ministériels** ne soient plus des zones de non-droit en matière de temps de travail; les primes de cabinet indemnisent des sujétions mais elles n'ont pas pour but de rémunérer des dépassements d'horaires.

La section CFDT de Paris sera vigilante, lors du basculement de la Prime de fonctions et de résultat (PFR) vers la RIFEEP, sur les critères qui présideront à la cartographie des fonctions et sur la réduction au minimum de la part « au mérite ».

La section de Paris continuera à suivre également les questions de santé au travail (mise à jour des documents uniques sur la prévention des risques professionnels, y compris les risques psycho-sociaux), l'action sociale et en particulier la gestion des deux centres de santé par l'ADOS, le suivi des cantines via la commission mise en place en 2013.

Mettre à profit l'année électorale pour développer la section

Le nombre d'adhérents de la section a augmenté de 32 % entre début 2013 (176 adhérents) et début 2014 (232 adhérents) sans qu'une politique de syndicalisation ait été mise en oeuvre. Il convient de consolider cette progression en s'appuyant sur la préparation des élections, sur la formation des adhérents et des militants et sur la fonction d'accueil des adhérents et des salariés.

La première élection au comité technique d'administration centrale est une échéance stratégique pour la section car

elle intervient après plusieurs années passées à tenter de convaincre l'administration du bien-fondé d'un dialogue social de proximité. L'objectif est de désigner 10 candidats parisiens – la section de Nantes en désignera autant – en respectant les contraintes suivantes : stricte parité hommes-femmes, non cumul entre le CTM et le CT d'administration centrale, représentation de toutes les catégories (A, B, C et contractuels), disposer d'un vivier d'élus titulaires et suppléants jusqu'à la fin du mandat, en 2018. Les mêmes critères seront appliqués lors de la mise en place du comité d'hygiène, de sécurité et conditions de travail spécial Paris.

La campagne électorale sera rythmée, outre les réunions d'adhérents et de sympathisants tous les 15 jours par des heures mensuelles d'information sur les sujets revendicatifs pris en charge par la section. Nos « tractages » traditionnels mais encore épisodiques aux portes du ministère seront systématisés.

Aux informations envoyées régulièrement aux adhérents par mél. (convocations et comptes rendus de réunion) s'ajouteront quelques mailings aux salariés.

Les **formations syndicales** ont été proposées, jusqu'ici, aux permanents du syndicat (formations de base et formations techniques, prise de parole en public) et à ses responsables (formation de responsables, formations juridiques, stages de trésorier...) mais nous n'avons encore jamais proposé de formation aux adhérents. Or la demande existe (plusieurs camarades

nous ont interrogés à ce sujet) et l'offre existe aussi puisque les formations de base sont en principe destinées aux nouveaux adhérents.

Trois types de formation seront donc proposés en 2014 : la **formation de base** sera proposée non seulement aux nouveaux adhérents auxquels elle est en principe destinée, sera proposée aux adhérents de plus longue date qui n'ont pas eu cette possibilité auparavant. Une **formation d'exécutif** sera organisée pour le bureau de la section qui sera élu lors de cette assemblée générale. Des **formations spécialisées** seront proposées aux adhérents qui souhaitent s'investir dans la vie de la section sans pour autant solliciter une décharge de service pour activité syndicale.

Enfin l'**accueil des salariés** et des adhérents, qui jusqu'ici était assuré de manière empirique (réponse au fil de l'eau aux mails reçus sur la boîte générique du syndicat ou via le site internet, accueil téléphonique et accueil physique) sera systématisé. Les permanents du syndicat continueront à dispenser **renseignements et demandes de conseil aux collègues et à apporter leur soutien et au besoin une assistance juridique aux adhérents**. Mais le vivier des militants CFDT-MAE à Paris (bureau de la section, conseillers syndicaux, administrateurs ADOS, élus en CTM...) sera organisé en réseau et mis à contribution.

Assemblée générale de la section de Paris

le jeudi 30 janvier de 16h15 à 17h15

Cafétéria du restaurant administratif de Convention

L'administration a été informée de la tenue d'une Heure Mensuelle d'Information (HMI) prévue par le droit syndical.

Programme

- . présentation du bilan de l'action de la CFDT-MAE en 2013
 - . perspectives pour 2014
- . présentation des offres de formation de la CFDT
 - . renouvellement du bureau de la section,
 - . moment de convivialité

Attention !

L'assemblée générale est ouverte aux adhérents à jour de leur cotisation.
Régularisation possible sur place